

## L'analyse instancielle du discours préfaciel

### An analysis of énonciating instance of preface discourse

NASSIRI ISSAM

Université Mohamed Premier (Maroc)

Issam.nassiri@ump.ac.ma

KHALID JAAFAR

Université Mohamed Premier (Maroc)

Jaafarkhalid6@gmail.com

Date d'envoi : 10/05/2021	Date d'acceptation: 02/06/2021
---------------------------	--------------------------------

#### Résumé:

Les instances énonçantes relèvent de ces éléments incontournables pour étudier le côté énonciatif de tout discours. Mais qu'en est-il lorsque ces instances sont actualisées dans le discours ? Gardent-elles le même statut ou celui-ci devient labile tout au long du discours ? Cet article cherche à dévoiler les différents statuts de l'instance énonçante (de production ou de réception) quand elle s'actualise dans le discours préfaciel. Il s'assigne comme objectif, également, à montrer la façon avec laquelle ce discours contribue à accomplir la didacticité.

**Mots clés :** Discours préfaciel – énonciation – instance énonçante – didacticité – pragmatique.

#### Abstract:

The Theory of Instances of Enunciation comes under these essential elements to study the enunciative function of various types of discourse. But what about when these instances are actualized in speech acts? Do they keep the same status or become susceptible to change throughout the speech? This article sets out to uncover the different statuses of the enunciating body (production or reception) when actualized in the prefacial discourse and gauge the extent to which it contributes to the accomplishment of didacticism.

#### Keywords:

Prefacial Discourse – Enunciation – Instances of Enunciation – didacticism – pragmatics

#### Introduction:

Depuis les années 80, le champ de la sémiotique a connu un bouleversement épistémologique. En effet, les travaux de Bally<sup>1</sup> et de Benveniste<sup>2</sup>, entre autres, ont remis en cause l'un des principes majeurs de la théorie structuraliste, en l'occurrence la visée immanentiste. Cette dernière donne plus d'importance à l'énoncé qui le traite comme un système de relation au détriment de l'instance qui est à l'origine de cet énoncé.

Les travaux de Benveniste notamment ses études sur l'énonciation et la subjectivité dans le langage vont profondément changer l'optique d'analyse avec l'introduction des notions comme le temps, le sujet et l'espace.

Si Benveniste a introduit la notion d'instance d'énonciation, c'est pour montrer la primauté qu'on doit accorder à l'énonciation au détriment de l'énoncé. Toutefois, le problème persiste toujours dans la mesure où le côté énonciatif ne peut être étudié qu'à l'intérieur de l'énoncé.

L'auteur correspondant: NASSIRI ISSAM

C'est à Coquet qu'il revient le mérite d'avoir éclairci ce point en renvoyant l'étude de l'énonciation à son terrain propre ; le langage réalité rattachée par la suite au dialogue et à l'oralité. En effet, au terme d'instance d'énonciation, Coquet<sup>3</sup> va le substituer par l'instance énonçante pour marquer sa relation avec la réalité et le temps vécu par la personne.

En partant de ce constat, ce travail a pour objectif d'étudier les différents statuts que peut revêtir l'instance énonçante dans un texte préfaciel quand il est actualisé. Nous cherchons également à montrer en quoi cela contribue à donner un sens à une préface.

Pour ce faire, nous nous engageons de comprendre la préface d'un point de vue énonciatif en cherchant à répondre à la question suivante :

*Les instances énonçantes gardent-elles le même statut ou celui-ci change lorsqu'elles sont actualisées dans le discours ? Et en quoi cela sera utile à donner une signification à la préface ?*

Afin d'apporter des éléments de réponse à ces questionnements, deux hypothèses se présentent ; la première porte sur l'essence de ces instances ; quant à la deuxième, elle cherche en quoi sera utile l'étude de ces instances. Ainsi, nous les présentons comme suit :

- *Les instances énonçantes auraient-elles un statut stable tout au long de la préface ou celui-ci aurait un statut labile.*
- *L'instance énonçante contribuerait-elle à accomplir de la didacticité.*

Comme notre dessein est de relever le rapport entre les conditions de production / réception du discours (l'instance énonçante) et le texte produit, nous nous situons dans un cadre discursif et nous adoptons l'approche énonciative.

Nous nous sommes appuyés sur une préface relevant du français sur objectif spécifique (FOS) tirée du livre *Pratiques du Français scientifique*, parue dans les éditions Hachette et écrite par S.E. Balmes et M. Hanoë de Legge. Le choix de ce corpus s'explique par notre volonté d'éclaircir un objet de recherche ancré dans la littérature livresque sous un nouvel angle, en l'occurrence l'énonciation. Le FOS comme genre didactique est d'apparition récente, ce qui lui confère une place importante dans les études énonciatives. Quant à notre démarche, elle est qualitative. Elle consiste à soumettre ce corpus à l'analyse empirique en cherchant à mettre en évidence les différents statuts de l'instance énonçante et de dévoiler l'intérêt qui en résulte.

## **1- Définitions :**

Tout d'abord, nous commençons par expliciter le cadre théorique qui constitue notre point de départ pour analyser le texte objet de notre étude.

Nous débuterons par la question : qu'est-ce que le discours ? La réponse à cette question nous amène à le rapprocher non de la langue comme système social et conventionnel de signes vocaux, mais du langage comme faculté humaine de symbolisation qui a pour objectif la transmission du sens. Selon Benveniste, c'est « le langage mis en action et nécessairement entre partenaires »<sup>4</sup>. Autrement dit, on peut voir dans le discours tout processus d'échange permettant la compréhension mutuelle entre les membres d'une même communauté. A partir de là, trois éléments paraissent inévitables dans tout processus ; outre l'instance énonçante d'origine, on trouve l'instance de réception et le monde / expérience que cette instance veut schématiser.

Cet échange présuppose une instance énonçante dotée d'un vouloir signifier produisant un objet sémiotique (énoncé) pour un sujet d'interprétation doté d'un pouvoir comprendre.

Courtès<sup>5</sup> de sa part, indique que les deux partenaires qu'il nomme énonciateur et énonciataire sont dotés d'une compétence sémantique et une autre modale. En réalité, la première compétence relève d'un contenu virtuel. Quant à la seconde, elle est relative à la mise en œuvre concrète du programme à réaliser. D'une autre manière, nous pouvons dire que les deux instances présupposent l'existence plus au moins de trois compétences :

- Une compétence linguistique : l'existence du même code chez les deux partenaires.
- une compétence culturelle : le partage du même axe axiologique.
- une compétence affective : le partage du même univers passionnel.

Une fois ces trois composantes de l'acte d'énonciation explicitées, nous pouvons désormais nous interroger sur la nature de l'instance énonçante. Autrement dit, l'instance originaire de la production de l'objet sémiotique a-t-elle un statut stable tout au long de l'univers de discours ou ce statut demeure-t-il labile ?

Pour répondre à cette question, nous nous sommes situés dans le sillage des travaux de Coquet qui distingue, dans ce sens-là, quatre actants répartis sur deux dimensions sémantiques ; d'un côté l'univers de discours régi par une relation binaire dite d'autonomie où aucune force immanente ou transcendante n'apparaissent. De l'autre côté, on trouve une relation ternaire dite d'hétéronomie où des forces irrésistibles font acte de présence dans l'univers de discours. Pour le premier plan, Coquet avance l'instance judicative sujet et l'instance corporelle non-sujet. Quant au deuxième plan, on trouve les instances immanente et transcendante.

## 2- Volet pratique :

Notre hypothèse de travail vise à vérifier que les quatre statuts énumérés ci-dessus caractérisent chaque partition de l'univers de signification, et de ce fait, peuvent apparaître tous ou chacun d'eux dans un même univers de discours

Pour illustrer cela, nous prendrons comme exemple une préface tirée d'un ouvrage didactique destiné au français scientifique<sup>6</sup> (cf annexe).

L'analyse de cette préface nous amène à chercher des réponses à quatre types de questions, à savoir : le qui ? Pour qui ? Le quoi ? Et le comment ?

Ainsi, et sans prétendre à l'exhaustivité, dès les premiers paragraphes, on est devant deux auteurs qui se livrent à des considérations sur le problème de l'enseignement du français sur objectifs spécifiques. Conséquemment, ils cherchent à expliquer les véritables causes de leur choix et le gain qu'on peut tirer d'une telle didactique.

Le fait d'expliquer une telle problématique ne peut relever que d'une instance dotée du prédicat judicatif. Effectivement, les deux auteurs relèvent d'une instance judicative (sujet, autonomie). **« Enseignantes de français langue étrangère (FLE), nous travaillons depuis de nombreuses années dans des contextes différents mais comparables. Ayant les mêmes références méthodologiques et culturelles, nous sommes parvenues aux mêmes conclusions quant aux choix des contenus linguistiques à enseigner aux stagiaires relevant de disciplines scientifiques et/ techniques. »** Un autre critère pour distinguer l'instance judicative est le trait historique. Les deux auteurs ont derrière elles toute une expérience qu'elles veulent mettre à la disposition d'une instance de réception. Toutefois, ce contenu est d'ordre virtuel, c'est la possession de la modalité du vouloir-faire qui va les entraîner à passer à l'acte pour transmettre cet objet sémiotique.

L'instance énonçante ne se limite pas à se présenter seulement comme une instance individuelle mais aussi comme une instance collective faisant partie des organismes internationaux. **« Simone Eurin Balmes est enseignante à l'université Stendhal-Grenoble 3 au centre Universitaire d'Etudes Françaises qui reçoit de 2000 à 2500 étudiants et stagiaires étrangers par an, tant scientifiques de tout domaines qu'enseignants de français ou tout simplement jeunes étudiants désirant se**

perfectionner dans notre langue. » et « Martine Henao de Legge est responsable du centre de français Langue Etrangère de l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM). Celui-ci est un des 4 Instituts du Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéens (C.I.H.E.A.M). Il dispense des formations post-universitaires dans les domaines du développement agricole, rural et agro-alimentaire. Les activités du Centre de Français Langue Etrangères de l'IAM se sont développées d'une façon significative avec le lancement des « programmes prioritaires » qui lui ont conféré une sorte de spécialisation dans la formation linguistique des agronomes étrangers ».

A mon sens, le recours à des organismes de renom comme l'Université de Stendhal-Grenoble 3, le Centre Universitaire d'Etudes Françaises et l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier vise la réalisation de deux objectifs : d'une part, donner plus de crédibilité au contenu véhiculé dans la préface et à travers elle, l'ouvrage dans son intégralité. Cette crédibilité est une condition *sine qua non* pour marquer la scientificité et l'objectivité que les deux auteurs veulent attribuer au contenu du texte. D'autre part, les deux auteurs se présentent à nous comme des porte-parole de ces institutions, ce qui leur confère le statut de tiers transcendant (notons l'usage des majuscules).

Une autre modalité caractérise une grande partie de cette préface, en l'occurrence, « le devoir-faire ». Nous pouvons dire que devant la situation internationale marquée par la rapidité croissante des échanges économique, culturelle et scientifique, les deux auteurs se trouvent dans l'obligation de réaliser un ouvrage de référence pour enseigner le français scientifique et technique. Elles affirment que : « **Ce travail, fortement inscrit dans un contexte international quotidiennement nourri d'échanges concernant le développement économique et la gestion de projets de formation, nous a conduit à considérer les formations linguistiques en général et les formations sur objectif spécifique en particulier comme une composante de la politique de coopération Nord-Sud et maintenant Est-Ouest.** ».

C'est ce caractère déontique qui permet également à l'instance d'origine de revêtir le statut de tiers transcendant (plan d'hétéronomie). C'est pourquoi, elle se cache derrière les organismes de tutelle, en l'occurrence, la composante politique et par la suite la composante scientifique pour faire adhérer l'instance de réception à leur point de vue.

Derrière ce fait, un autre élément suscite notre attention ; c'est l'usage du parapluie officiel qui a pour objectif d'étayer le caractère déjà mentionné d'objectivité que l'instance d'origine veut véhiculer de son texte. Il s'agit là d'un discours performatif. L'instance d'origine est investie d'un pouvoir-faire qui lui confère le droit de parler et ce qu'elle dit n'est peut être considéré que comme vrai du point de vue de l'universel. Nous lisons : « **Après des années marquées par des options méthodologiques riches, l'ère audio-visuelle, l'ère communicative, l'ère fonctionnelle, nous arrivons à un « juste » équilibre qui prend en considération les acquis du passé pour proposer la réponse la mieux adaptée à la demande.** ».

Ce caractère de vérité universelle véhiculée dans cette partition de l'univers de discours consolide le statut de l'instance transcendante. Force est de constater que le discours semble dans cette partie de préface véhiculer une vérité indépendante de toute référence à un sujet qui la prendra en charge.

Sur le plan cognitif, de prime abord, nous pouvons dire que les deux protagonistes, en l'occurrence, l'instance de production et l'instance de réception ne se trouvent pas sur le même pied d'égalité. De ce fait, le texte est émaillé de plusieurs prescriptions destinées à expliciter la manière de lire le texte. Nous lisons : « **cet ouvrage est conçu comme une boîte à outils ; il dresse un inventaire de paramètres à considérer pour monter une formation linguistique sur objectif spécifique. Il réunit des outils d'analyse et des outils pédagogiques qui seront utiles aux enseignants et aux concepteurs de programmes dans le cadre de toute formation linguistique. Il propose aussi des**

**exercices et des exploitations pédagogiques de documents prioritairement destinés à des scientifiques, mais facilement transférables à toutes formations dont les objectifs communicatifs et linguistiques sont bien définis. Ces exercices accompagnés de leurs corrigés ont été expérimentés auprès de nombreux apprenants et peuvent être intégrés tels quels à des programmes de formation. ».**

Ceci dit, l'instance d'origine semble dotée de la modalité du savoir-faire. Toutefois, confirmer cette structure modale à l'un entraîne automatiquement sa négation pour l'autre partenaire. De cette façon, quand l'instance d'origine explique comment lire un texte, le lecteur est déjà dans une situation d'incapacité à lui répliquer.

Par ailleurs, ce caractère asymétrique sur le plan cognitif entre l'instance d'origine et l'instance de réception relève à vrai dire de la question de la didacticité. En effet, selon les auteurs du groupe CEDISCOR<sup>7</sup> qui ont forgé ce concept, cette notion se trouve au croisement de trois types de données ; situationnelles, fonctionnelles et formelles. De cette façon, les deux premiers critères semblent être véhiculés dans cette préface, en l'occurrence, l'instance d'origine détient un savoir que le sujet de réception n'a pas et que cette instance possède l'intention de le lui faire partager.

Maintenant qu'en est-il de l'instance de réception ? D'une manière explicite, nos deux auteurs ne consacrent que le premier paragraphe pour désigner le sujet d'interprétation. Nous lisons : « **Ce livre s'adresse à des enseignants de français langue étrangère, à des concepteurs de programmes de formation linguistique, et tout particulièrement à ceux qui enseignent ou doivent enseigner la langue française à des adultes de formation scientifique qui devront en faire usage dans des situations professionnelles ou universitaire. ».**

Toutefois, ceci n'empêche pas de dire que ce sujet est omniprésent partout dans le corps du texte dans la mesure où l'acte d'énonciation postule toujours l'existence de ce sujet dans toute création d'un objet sémiotique.

Ceci dit, cette préface désigne trois catégories d'instance comme cible potentiel du texte à savoir les « **enseignants de français langue étrangère** », « **concepteurs de programme** » et « **enseignants de la langue française à des adultes** ». Par conséquent, le sujet d'interprétation n'est pas clairement défini, ce qui laisse à penser que la préface envisage un public aussi large que possible. Son statut ne diffère pas de l'instance d'origine car il est, lui aussi, doté d'une compétence sémantique (au plan de la réception) comparable à celle de l'instance énonçante, et d'une compétence modale définie par l'ensemble des modalités virtualisantes, actualisantes, potentialisantes et réalisantes : par exemple vouloir (ou devoir), mais aussi savoir et pouvoir comprendre ce qui est proposé à sa lecture.

Toutefois les deux protagonistes entretiennent entre eux des rapports de conformité plus au moins grands, voire même de non-conformité que ce soit sur le plan sémantique que modal. Cela montre que le sujet de réception n'est pas d'une nature passive, mais qu'il entre dans un jeu polémique dans sa relation avec l'instance énonçante.

Quant à l'objet sémiotique, en l'occurrence la préface, il s'inscrit dans cette double logique, dans la mesure où il est destiné à la fois à deux catégories de destinataires, des professeurs déjà exerçant et autres potentiels pouvant recourir à l'ouvrage en cas de besoin : « **Ce livre s'adresse à des enseignants....., et tout particulièrement à ceux qui enseignent ou doivent enseigner la langue française à des adultes de formation scientifique....** ».

Il est à signaler que c'est à l'objet sémiotique que revient le mérite de faire passer l'instance d'origine de la phase de virtualisation à celle de réalisation. C'est pourquoi, il semble à première vue que l'instance énonçante tient une relation d'orientation avec l'objet produit allant de l'instance d'origine vers l'objet sémiotique. Toutefois, cette orientation n'exclut pas le caractère tensif qui peut relier les deux dans la mesure où l'instance

énonçante peut recourir à la reformulation et la rétroaction pour corriger voire ajuster son discours.

D'une manière générale, et dans le cas qui nous concerne ici, à savoir la préface objet de notre analyse, nous pouvons dire qu'une compréhension parfaite entre l'instance d'origine et le sujet d'interprétation implique le partage de trois compétences :

- Une compétence linguistique : le partage de la langue française comme code véhiculaire du contenu sémantique de la préface. Ce code prendra nécessairement en considération le statut historique des deux protagonistes concernant leur savoir de la langue française de sorte que le choix d'un niveau de langue qu'il soit plus au moins soutenu s'inscrit dans ce cadre.

- Une compétence culturelle : réside dans le fait que les deux instances ont en commun le même axe axiologique ; à savoir le domaine de l'enseignement de français langue étrangère. De ce fait, le savoir encyclopédique en question rendra plus au moins la communication du sens de cette préface aisée, difficile ou voir même impossible.

- Une compétence affective : dans plusieurs cas, l'instabilité du sens peut être due aux modalités potentialisantes (Greimas), ce qui marque le degré d'adhérence, d'opposition ou même de neutralité que le sujet d'interprétation peut adopter devant un objet sémiotique. En ce qui concerne notre cas, le degré de motivation est différent, à partir du moment où le préfacier s'adresse à un sujet d'interprétation considéré comme « **des enseignants de français langue étrangère** », « **des concepteurs de programmes de formation linguistique** » ou « **ceux qui enseignent ou doivent enseigner la langue française à des adultes de formation scientifique** ».

Cette disparité de degré de motivation au niveau du sujet de compréhension entraînera une interprétation différente de l'objet sémiotique que l'instance d'origine veut véhiculer.

Par ailleurs, cette trilogie qui forme les composantes de tout acte sémiotique se rapporte à trois fonctions selon le schéma tripartite cité par M.K. Bühler<sup>8</sup>:

1- La fonction expressive : elle se base sur la visée qu'adopte l'instance énonçante à l'égard du sujet de l'interprétation. En effet, le préfacier ici procède par un acte de manipulation qui porte à la fois sur les plans cognitif et pathémique. Donc, l'objectif ultime dans cette préface qu'on peut la qualifier d'auctoriale assumptive originale selon la répartition de M.G. Genette consiste à faire adhérer le sujet de l'interprétation à la manière de voir, au point de vue de l'instance d'origine. A vrai dire, il s'agit là d'un double travail ; d'un côté l'instance énonçante cherche à faire croire le sujet de l'interprétation au point de vue de l'instance énonçante, de l'autre côté, celle-ci se doit d'empêcher l'énonciataire de croire à autre chose : ici, l'énonciateur cherche à faire ne pas croire.

Ceci dit, l'instance d'origine qu'elle se situe sur le plan d'autonomie ou d'hétéronomie explicite sa manière d'enseigner la langue française. Signalant également que l'effacement de l'instance énonçante dans quelques fragments de la préface revient à donner au texte une coloration d'objectivité pour essayer d'atteindre le plus grand nombre de lecteur.

2- La fonction d'appel : l'objectif de cette fonction est de mettre en évidence la réaction du sujet d'interprétation vis-à-vis de la manipulation de l'instance énonçante. Deux réactions majeures sont possibles ; ou bien il croit aux propositions que lui soumet l'énonciateur et il est qualifié d'adhérent, ou bien il les rejette et nous verrons en lui un opposant. Nous tenons à signaler également que la position du sujet de l'interprétation peut varier entre les deux positions dans le même univers de discours ou encore opter pour une autre intermédiaire entre les deux. Cela veut dire être sympathisant, méfiant ou indifférent.

Si la manipulation se situe au côté de l'instance d'origine, la sanction, elle, concerne le sujet de l'interprétation. Conséquemment, elle revêt trois modes : pragmatique, cognitive et pathémique.

Cette fonction semble intéressante dans la mesure où elle vise à retenir le lecteur par un appareil rhétorique de persuasion que la rhétorique latine nomme *captatio benevolentiae*. Ceci dit, et à propos de notre préface, on voit que les deux auteurs dans plusieurs parties cherchent plus à valoriser le texte qu'à se valoriser elles-mêmes. C'est pourquoi elles avancent l'utilité et l'importance que le lecteur pourra tirer d'un tel ouvrage, nous lisons : «... **il réunit des outils d'analyse et des outils pédagogiques qui seront utiles aux enseignants et aux concepteurs de programmes dans le cadre de toute formation linguistique ...** ».

La valorisation de la matière du texte passe également par la mise en évidence de l'unité formelle et thématique du texte. Par conséquent, ce travail semble se caractériser par une cohérence qui prendra en compte les avantages des théories précédentes pour essayer de présenter un travail qui répondra à la demande : « **Après de années marquées par des options méthodologiques riches, l'ère audio-visuelle, l'ère communicative, l'ère fonctionnelle, nous arrivons à un juste équilibre qui prend en considération les acquis du passé pour proposer la réponse la mieux adaptée à la demande.** ».

Finalement, cette préface se présente au lecteur, et à travers elle tout l'ouvrage, comme un discours véridique qui ne laisse aucun doute au lecteur pour qu'il puisse adhérer à son contenu. A notre sens, derrière ce procédé, l'instance d'origine semble cacher sa volonté d'élargir le champ de sa cible pour toucher le maximum de lecteurs.

3- La fonction de configuration : est omniprésente dans cette préface et vise la schématisation du discours. De cette manière, le fait de retenir le lecteur par un appareil rhétorique de persuasion semble parfois inefficace, si ce procédé n'est pas étayé par un travail de guidage. Celui-ci vise à faire doter le sujet de l'interprétation d'informations nécessaires et de conseils judicieux pour la bonne lecture du texte. Nous lisons :

« **nous souhaitons donc que les enseignants, divers dans leurs formation de base, divers dans leur besoin de formation, divers dans leur attente d'informations et dans leurs pratiques professionnelles, puissent consulter ce livre au gré de leurs besoins et y trouver des outils d'analyse et des applications pédagogiques adaptables à leur contexte** ».

Ainsi, la préface objet de notre analyse se trouve nourrie par une batterie d'informations qui vise l'instauration de la compétence du sujet de l'interprétation. D'après Greimas,<sup>9</sup> cette démarche est un trait supplémentaire qui marque la didacticité car le préfacier ne cherche pas seulement à séduire l'autre pour le faire adhérer à son point de vue ou à son produit mais aussi à augmenter son savoir. Parmi les informations que requiert cette préface, nous signalons :

- Le choix de public : Cette fonction vise l'identification de sujet de l'interprétation.
- Ordre de la lecture du texte : cherche à orienter le lecteur en le dotant des informations susceptibles de lui présenter l'ordre convenable de la lecture. Nous lisons : « **Chaque partie est indépendante l'une de l'autre et peut être consultée séparément. Néanmoins, l'ordre proposé correspond à une démarche chronologique que nous appellerons « approche réaliste ».....** ».

- La genèse du texte : cette information vise à doter le lecteur des circonstances de sa rédaction. Le texte est « **inscrit dans un contexte international quotidiennement nourri d'échanges concernant le développement économique et la gestion de projets de formation.....** ».

Après avoir traité la question de l'instance énonçante (Le qui ?/ je), le sujet de l'interprétation (Pour qui ?/ le tu) et le monde de schématisation (Le quoi ?/ le discours), nous développerons dorénavant la question du comment ? Autrement dit, quelles sont les stratégies mises en œuvre par l'instance énonçante pour faire adhérer le sujet d'interprétation à son point de vue ?

A notre sens, plusieurs stratégies sont mobilisées pour atteindre ce but :

D'une part, et sur le plan du contenu, l'instance énonçante se présente en premier lieu comme une instance individuelle judiciaire expliquant les faits portant sur l'enseignement de la langue française. En second lieu, elle se porte comme une porte-parole de l'institution de tutelle, ce qui lui confère le statut d'une instance collective. Sans oublier les parties de l'univers de discours dans lesquelles elle s'efface. L'objectif de l'alternance de ces statuts revient à donner plus d'objectivité et de scientificité au texte objet de cette préface afin d'atteindre un public aussi large que possible.

Cela étant donné, et toujours sur le plan de contenu, l'instance d'origine joue sur l'élasticité du discours en procédant par cataphorisation. En effet, le syntagme « **Enseignantes de français langue étrangère (FLE)** » est remplacé par « **Simone Eurin Balmet est enseignante à l'Université Stendhal-Grenoble 3 au Centre Universitaire d'Etudes Françaises qui reçoit.....** » et par « **Martine Henao de Legge est responsable du Centre de Français Langue Etrangère de l'Institut de Montpellier(IAMM) .....** ».

Par ailleurs, et sur le plan de l'expression, l'instance d'origine utilise tout un arsenal de moyens attractifs pour retenir la curiosité du lecteur ; nous pensons plus particulièrement à l'usage des interrogations, et à deux reprises des points de suspension. Ces derniers ont l'avantage de s'adresser au sujet de l'interprétation qui pourra leur donner le sens qui lui paraît bon. Finalement la disposition en chapitre pourra éventuellement capter l'envie du lecteur et le pousser à lire l'intégralité de l'ouvrage. Ainsi que l'usage des majuscules pour qualifier les organismes chargés de promouvoir la langue française, l'emploi des guillemets, des parenthèses, toutes ces données graphiques que l'instance d'origine propose à l'interprétation du lecteur.

### **Conclusion:**

Nous aimerions pour conclure dire que la tâche que nous avons voulu réaliser, en l'occurrence, procéder à l'analyse d'une préface en cherchant à déterminer les statuts des instances qui sont soit à l'origine de ce discours soit à son interprétation, a constitué pour nous une occasion de soulever un certain nombre d'interrogations et de traiter d'autres types de problèmes. Toutefois, ce procédé ne pourra donner tous les résultats escomptés que si ceux-ci pourront être appliqués à un grand nombre de préfaces ou de textes similaires. Par ailleurs, cette préface a constitué pour nous un lieu propice pour traiter la question des instances telle qu'elle a été traitée par M.J.C. Coquet<sup>10</sup>. En bref, ce qui nous paraît essentiel se résume en ces points :

- Le critère de jugement que l'instance énonçante a montré, lui a conféré le statut de sujet en la situant sur le plan de l'autonomie.
- La modalité pragmatique a constitué un trait distinctif pour déterminer le tiers immanent. Celui-ci se cache derrière des organismes de renom pour présenter un discours coloré de vérité.
- La préface est un lieu propice pour étudier le phénomène de didacticité ; notamment à travers l'asymétrie au niveau cognitive entre l'instance d'origine et le sujet de l'interprétation.



**Annexe :****Introduction**

« Ce livre s'adresse à des enseignants de français langue étrangère, à des concepteurs de programme de formation linguistique, et tout particulièrement à ceux qui enseignent ou doivent enseigner la langue française à des adultes de formation scientifique qui devront en faire usage dans des situations professionnelles ou universitaires précises.

Enseignantes de français langue étrangère (FLE), nous travaillons depuis de nombreuses années dans des contextes différents mais comparables. Ayant les mêmes conclusions quant aux choix des contenus linguistiques à enseigner aux stagiaires relevant de disciplines scientifiques et/ ou techniques.

Simone Eurin Balmet est enseignante à l'université Stendhal-Grenoble 3 au centre Universitaire d'Etudes Françaises qui reçoit de 2000 à 2500 étudiants et stagiaires étrangers par an, tant scientifiques et culturelles, nous sommes parvenues aux mêmes conclusions quant aux choix des contenus linguistiques à enseigner aux stagiaires relevant de disciplines scientifiques et/ ou techniques de tous domaines qu'enseignants de français ou tout simplement jeunes étudiants désirant se perfectionner dans notre langue.

Martine Henao de Legge est responsable du centre de Français Langue Etrangère de l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier(IAMM). Celui-ci est un des 4 Instituts du centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéens (C.I.H.E.A.M). Il dispense des formations post-universitaires dans des domaines du développement agricole, rural et agro-alimentaire. Les activités du Centre de Français Langue Etrangères de l'IAM se sont développées d'une façon significative avec le lancement des « programmes prioritaires » qui lui ont conféré une sorte de spécialisation dans la formation linguistique des agronomes étrangers.

Ce travail, fortement inscrit dans un contexte international quotidiennement nourri d'échanges concernant le développement économique et la gestion de projets de formation, nous a conduit à considérer les formations linguistiques en général et les formations sur objectif spécifique en particulier comme une composante de la politique de coopération Nord-Sud et maintenant Est-Ouest.

Restituer nos interventions de formateurs dans le cadre d'une chaîne d'opérations liées au système de coopération français relativise quelque peu les choix méthodologiques ou du moins les soumet prioritairement au critère d'efficacité. Cette attitude est dictée non pas par un manque de curiosité intellectuelle à l'égard des recherches en didactique mais par le constant rappel à la réalité : mettre en place des pratiques efficaces, rapides et les moins onéreuses possibles...

La problématique posée par l'enseignement du français à des fins de communication scientifique et technique n'est pas en soi différente de celle de l'enseignement du français général ou de toute autre formation sur objectif spécifique (hôtellerie, tourisme, commerce, gestion, etc.) ; toutefois, lorsque des enseignants doivent construire un cours de langue pour des scientifiques, ils sont souvent désarmés, tant par la demande du public que par le fait de devoir aborder des domaines qui ne leur sont pas familiers. Confrontés à un public scientifique, les enseignants sont amenés à se poser des questions d'ordres très différents :

- Quels sont les objectifs de formation ?
- Qu'est ce qui est scientifique : le public ? la langue ? le domaine ?
- Qu'est ce que le français scientifique ?
- Quelle est l'attente des responsables de formation ?
- Existe-t-il un français de spécialité ?
- Peut-on adopter une approche communicative avec tout type de public ?
- Sur quoi doit porter l'évaluation ?

- Où trouver des documents authentiques ?
- Quel matériel pédagogique choisir ?
- Quels sont les enjeux de la politique de coopération ?
- Le français scientifique constitue-t-il une alternative pour la diffusion du français ?
- Les scientifiques ont-ils vraiment des besoins langagiers spécifiques ?
- Qu'est ce qu'une communication spécialisée ?
- Que faire quand le public relève de disciplines différentes ?

La tâche d'un enseignant de langue devient de plus en plus complexe au fur et à mesure que la didactique s'enrichit des apports d'autres disciplines comme la linguistique, la psychologie, la psycholinguistique, la sociologie, la sociolinguistique. On se rend compte qu'il est difficile d'être également informé en tout et de tout.....

Après des années marquées par des options méthodologiques riches, l'ère audiovisuelle, l'ère communicative, l'ère fonctionnelle, nous arrivons à un « juste » équilibre qui prend en considération les acquis du passé pour proposer la réponse la mieux adaptée à la demande.

Le principal acquis de ces années de tâtonnement successifs avec des publics scientifiques est le suivant : seul une analyse rigoureuse de la situation éducative permet de définir les contenus à enseigner. La multiplicité des variables à prendre en considération pour bien analyser une situation éducative interdit désormais la recommandation de recettes toutes faites. Mais néanmoins, un enseignant de langue n'a pas toujours le temps, le désir, la possibilité matérielle, la formation et les informations suffisantes pour créer son propre programme dans les meilleures conditions.

Cet ouvrage est conçu comme une boîte à outils ; il dresse un inventaire de paramètres à considérer pour monter une formation linguistique sur objectif spécifique. Il réunit des outils d'analyse et des outils pédagogiques qui seront utiles aux enseignants et aux concepteurs de programmes dans le cadre de toute formation linguistique. Il propose aussi des exercices et des exploitations pédagogiques de documents prioritairement destinés à des scientifiques, mais facilement transférables à toutes formations dont les objectifs communicatifs et linguistiques sont bien définis. Ces exercices accompagnés de leurs corrigés ont été expérimentés auprès de nombreux apprenants et peuvent être intégrés tels quels à des programmes de formations.

Il convient de noter que dans la mesure où la problématique posée par les formations sur objectifs spécifiques ne se différencie pas fondamentalement de la problématique générale de l'enseignement des langues, les démarches mis en œuvre ici se révèlent utilement applicable à toute situation d'apprentissage.

Nous souhaitons donc que les enseignants, divers dans leur formation de base, divers dans leur désir et leur besoin de formation, divers dans leur attente d'informations et dans leurs pratiques professionnelles, puissent consulter ce livre au gré de leurs besoins et y trouver des outils d'analyse et des applications pédagogiques adaptables à leur contexte.

Chaque partie est indépendante l'une de l'autre et peut être consulté séparément. Néanmoins, l'ordre proposé correspond à une démarche chronologique que nous appellerons « approche réaliste » :

1. On analyse la situation éducative dans laquelle on s'inscrit et on identifie les contraintes et les ressources de cette situation en fonction de l'objectif à atteindre.
2. On sélectionne, en s'appuyant sur les ressources disponibles, le matériel utilisable et les activités pédagogiques adéquates.
3. On élabore le matériel pédagogique dont on a besoin en tenant compte des acquis méthodologiques de la didactique des langues ».

**Notes :**

- <sup>1</sup> Bally, Charles, 1965, *Linguistique française et linguistique générale*, Berne, Editions Francke.
- <sup>2</sup> Benveniste, Emile, 1966, *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris , Gallimard.
- <sup>3</sup> Coquet, Jean, Claude, 1997, *la Quête du sens, Le langage en question*, Paris, Presses Universitaires de France.
- <sup>4</sup> Benveniste, Emile, Op. Cit., p.258
- <sup>5</sup> Courtés, Joseph, 1998, *L'Enonciation comme acte sémiotique*, in *Nouveaux actes sémiotiques*, Octobre, 58-59, Limoges, PULIM.
- <sup>6</sup> BALMET, Simone, Eurin et, HANAO DE LEGGE, Martine, 1992, *Pratiques du français scientifique*, Paris , Hachette /AUPELF
- <sup>7</sup> *Les carnets du CEDISCOR 1: un lieu d'inscriptions de la didacticité, les catastrophes naturelles dans la presse quotidienne*. Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle. 1992
- <sup>8</sup> Buhler, Karl, 2009, *Théorie du langage*, [traduit de l'allemand par Didier Samain], Marseille , Agon.
- <sup>9</sup> Greimas, Algirdas, Julien, Fontanille, Jacques, 1984, (entretien), in : *Langue Française : Sémiotique et enseignement du français*, Num 61. [http://www.persee.fr/web/revues/home/presript/article/lfr\\_0023-8368\\_1984\\_num\\_61\\_1\\_5186](http://www.persee.fr/web/revues/home/presript/article/lfr_0023-8368_1984_num_61_1_5186) , (consulté le 25/09/2014).
- <sup>10</sup> Coquet, Jean, Claude, 2007, *Phusis et logos, Une phénoménologie du langage*, Paris, PUV.

**Bibliographie :**

- Bally, C. (1965). *Linguistique française et linguistique générale*. Berne : Editions Francke.
- BALMET, S, E, et HANAO DE LEGGE, M. (1992). *Pratiques du français scientifique*. Paris : Hachette /AUPELF.
- Buhler, C. (2009). *Théorie du langage*, [traduit de l'allemand par Didier Samain]. Marseille : Agon.
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale 1*. Paris : Gallimard.
- Coquet, C. (2007). *Phusis et logos. Une phénoménologie du langage*. Paris : PUV.
- (1997). *la Quête du sens. Le langage en question*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Courtés, J. (1998). *L'Enonciation comme acte sémiotique*, in *Nouveaux actes sémiotiques*, Octobre, 58-59. Limoges : PULIM.
- *Les carnets du CEDISCOR 1 : un lieu d'inscriptions de la didacticité, les catastrophes naturelles dans la presse quotidienne*. Paris : Presses de la Sorbonne nouvelle. 1992.
- Greimas, A, J et Fontanille, J. (1984). (Entretien), in : *Langue Française : Sémiotique et enseignement du français*, N 61. [http://www.persee.fr/web/revues/home/presript/article/lfr\\_0023-8368\\_1984\\_num\\_61\\_1\\_5186](http://www.persee.fr/web/revues/home/presript/article/lfr_0023-8368_1984_num_61_1_5186) , consulté le 25/09/2014.